

RELEVÉ DE DECISIONS

Présents :

Membres permanents :

ARS- OI : Mmes Fabienne MEAL et Marie HAMON, M. Gilles VIGNON

CGSS : Mme Pascale WANG FONG

URPS Médecin : Dr Nabila FOUCRET

URPS Orthophoniste : Mmes Corinne RABANEDA et Françoise ENASOR

UPRS Masseur Kiné : Mme Laure DUBERNARD

France Alzheimer Réunion : Mme Gabrielle FONTAINE

FEHAP : M. Jacques LEROY

MAIA : Mmes Corinne ARTABAN et Jessica FOURNIER, M. Patrice

MOENDZENAHOU

Invités :

ARS- OI : M. Denis LERAT

PTA : M. Pierre MAGNIN

Cabinet OREV : Mme Véronique RIZZI

Ordre du jour

1. **Suivi des décisions de la précédente TCS**
 - PRS 2 : Evaluation des besoins « liste d'attente en EHPAD
 - SIP : articulation avec OIIS/Logiciel métier GC
 - Réunion de concertation pluriprofessionnelles sur les cas complexes : convention type
 - Référentiel Mission et validation des modalités de diffusion
2. **Progression du guichet intégré de la MAIA**
3. **Point actualité**

Suivi des décisions de la précédente TCS

- PRS 2 : Evaluation des besoins « liste d'attente en EHPAD

La TCS décide d'une part que :

Les pilotes se chargent de constituer un groupe représentant le secteur « Personnes Âgées ». Ce groupe interviendra dans les ateliers de co-construction du module de « gestion des demandes » qui pourrait répondre au besoin d'un outil informatique commun pour les listes d'attente en EHPAD.

D'autres part, les pilotes mèneront avec les EHPAD un groupe de travail pour recenser les procédures d'admission et réfléchir à leur harmonisation.

- SIP : articulation avec OIIS/Logiciel métier GC

La TCS valide la création d'un comité technique pour suivre au plus près l'avancement de ce projet. Ce comité se réunira tous les mois et sera composé des pilotes, de gestionnaires de cas, de représentants de l'ARS et du GCS TESIS.



3 Octobre 2017

TABLE DE CONCERTATION STRATEGIQUE

- Réunion de concertation pluriprofessionnelles sur les cas complexes : convention type

La TCS valide le calendrier proposé par les pilotes et leur demande de se rapprocher du GCS TESIS pour la question de l'hébergement des données.

- Référentiel Mission et validation des modalités de diffusion

La TCS valide l'impression de 2 000 exemplaires et la mise en ligne au format PDF sur le site de la MAIA Réunion. L'association des URPS recensera les besoins en exemplaires papier et adressera un mailing lorsque la version en ligne sera disponible. Les pilotes restent à disposition des URPS pour une présentation de l'outil si besoin.

Une partie des données abondera le ROR, les pilotes se rapprocheront du GCS TESIS à cet effet.

Progression du guichet intégré de la MAIA

La TCS valide les feuilles de route présentées suite à la synthèse des diagnostics à savoir :
au niveau départemental : suite liste d'attente en EHPAD ;
sur chaque territoire : mise en place de la réunion de concertation pluriprofessionnelle ;
dans l'Ouest : plaquette des aidants acte 2 ;
dans l'Est : évaluation de la faisabilité d'un pôle Familles d'Accueil spécialisées MA ;
dans le Sud : réunions d'informations co-construites.

Point actualité

Un point d'information est fait sur les différents appels à projets en cours.

Prochaine TCS

La date du mardi 03 Avril 2018 de 12h00 à 14h30 est retenue pour la prochaine table. Elle pourrait se tenir dans la salle des commissions à l'ARS (à confirmer).

Ordre du jour prévisionnel :

- Suivi des décisions
- FAMO
- Actualité

